



### Adhérer à la CFE CGC

Vous recevez régulièrement nos publications, pensées pour vous offrir une information claire, concrète et utile au quotidien.

Mais pour beaucoup d'entre vous, s'informer ne suffit plus : vous souhaitez agir, peser dans les décisions, défendre vos droits et améliorer vos conditions de travail de façon pragmatique et dans une optique réaliste. C'est exactement ce que permet l'adhésion à la CFE CGC.

Dans une période où les enjeux sociaux et économiques se durcissent, il est essentiel de ne pas rester isolé. S'engager, c'est rejoindre une organisation qui vous représente, vous protège et porte votre voix auprès des employeurs comme des pouvoirs publics.


Le coût de l'adhésion reste très accessible comme les exemples ci-dessous le montrent clairement.

**Exemple** : Un agent à l'échelon F1, coefficient 759, verse une cotisation mensuelle de 15,18 €. Reste à charge 5,16 € après déduction fiscale.

Niveaux	Échelon	Coefficient	Montant de la cotisation mensuelle	Montant de la cotisation mensuelle déduction fiscale faite
D	D1	551	11,02	<b>3,75</b>
E	E1	648	12,96	<b>4,41</b>
F	F1	759	15,18	<b>5,16</b>
G	G1	885	17,70	<b>6,02</b>

Un petit montant... pour un soutien qui, lui, fait une grande différence.

**Si vous souhaitez adhérer**, trois solutions :

- **Directement auprès de vos élus ou RP CFE-CGC**
- **A l'adresse suivante** : [cfe-cgc.idf@francetravail.fr](mailto:cfe-cgc.idf@francetravail.fr)
- **En ligne** (cliquer sur le QR code ou flashez le) : 



**Et pour toute précision, contactez-nous ! À très bientôt.**

Prenez contact avec nous par mail  
afin d'échanger et vous abonner  
à nos publications

[cfe-cgc.idf@francetravail.fr](mailto:cfe-cgc.idf@francetravail.fr)

**Pour avancer ensemble,  
rejoignez-nous dès maintenant !**